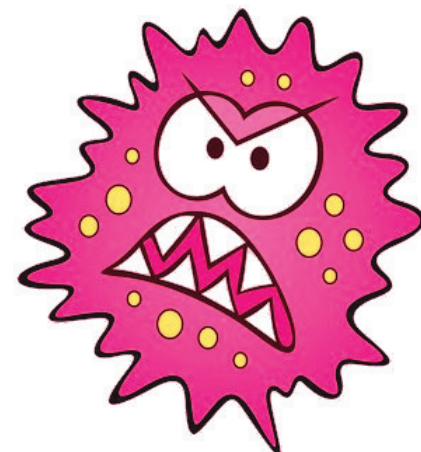


VIRULIX



Trop, c'est trop !
Journal virulent d'information
par l'UNOF-CSMF

N°5 - Le 18 février 2010

www.unof.org

unof@csmf.org

Le Président aux champs

Garant de l'unité du Pays, le Président de la République se penche sur la ruralité et sur la réponse médicale dans la ruralité. On est loin du Fouquet's et du Faubourg Saint Honoré.

Vue par le petit bout de la lorgnette, cette démarche est très positive. Elle va permettre d'apporter aux habitants tous les services de l'Etat. Tous, non. Essentiellement les services de Santé. Assurés par les libéraux. Logique puisque le Président de la République a fait justement remarquer que les charges sociales et la CSG sont les mêmes pour tous et que de ce fait il leur fallait un médecin libéral à portée de fusil de chasse.

Le médecin ainsi ruralisé paye lui aussi des impôts. Aura-t-il droit au pied de sa porte ou à portée de seringue à un lycée pour ses enfants, un bureau de Poste pour son courrier, un hôpital avec un ou plusieurs professeurs agrégés en cas de complications pour ses patients ou pour les siens, et à un voisin énarque pour pouvoir lui expliquer tout le bien qu'il pense des mesures en faveur de la ruralité ?

Autour de la maison de santé, on risque de voir un désert de services. Et on souhaite attirer des Bacs + 9 dans ces lieux de vie médicale.

Il faudra beaucoup de persuasion et d'ambition pour aboutir. Bon courage, Monsieur le Président.

Enfumage et dépeçage : les deux mamelles de la loi Bachelot !

Sully au secours, ils sont devenus fous. Ils font des lois pour démolir des professions auxquelles on rajoute des années de formation, et dans le même temps diminue leur champ de compétence.

Pendant toute la discussion de la loi, Madame Bachelot a fait croire que la valorisation de la médecine générale rebaptisée « de premier recours » passerait par une reconnaissance législative. En mettant des contraintes d'exécution dans notre activité, la Ministre a trouvé des complices syndicaux pour porter sur les fonds baptismaux une loi liberticide pour notre métier. La partie enfumage a été une réussite puisque tout a été avalé par les députés qui sont persuadés d'avoir sauvé la médecine libérale. Las. A peine votée, le Président de la République lance une nouvelle commission pour rénover la médecine libérale... nouvelle séance d'enfumage. Heureusement, la taxe carbone a été retoquée.

Une vaccination à prix d'or et rien pour les généralistes

En réalité, cette loi est une loi de dépeçage du rôle du médecin généraliste traitant. La contraception aux uns, la vaccination à d'autres, la prescription pour ceux qui sont aussi délivreurs de médicaments (et là personne ne relève le conflit d'intérêt). On ne regarde pas à la démesure, pardon à la dépense. On réquisitionne les gymnases pour vacciner à prix d'or (entre 40 et 400 €, par personne vaccinée, selon les études). Et on vient refuser toute augmentation aux médecins généralistes !

Viendra pour les médecins le burn-out de la salle d'attente vide. Certains pensaient que les spécialistes mangeraient la laine sur le dos des généralistes. Au lieu de cela, on voit une cascade descendante de la responsabilité et des missions, qui demain touchera d'autres professions. On voit arriver des professions intermédiaires entre nos métiers de santé. Le déclin de la qualité des soins est en marche ... forcée.



People :

Eric W. l'enfant caché d'Alain J.

Encore un drame de la paternité précoce. L'ancien Premier Ministre Alain Juppé a eu un enfant alors qu'il n'avait que onze ans. On le savait précoce dans les études ; cette précocité touchait à l'identique son appareil génital. Nous n'avions donc pas affaire qu'à un crâne d'œuf. Malgré son jeune âge, il a veillé à l'éducation de son fils, le petit Eric. Ce dernier a suivi le trajet de Papa, et même s'il n'a pas fait l'ENA, c'est tout comme. Elevé au lait paternel technocratique, on lui a appris très tôt la responsabilité des médecins libéraux dans le déficit de l'Assurance Maladie.

Peu enclin à la controverse, il a repris à son compte les paroles de son précepteur. Une formation comme ça ne s'oublie pas. Il a trouvé une belle formule : « les mécanismes quasi automatiques de régulation de la dépense ». Traduction : reversements et baisses d'honoraires quand les dépenses de Santé dépasseront l'objectif. Comme en 1995. Ce que Papa n'a pas pu faire, Fiston le fera. Il repartira à la chasse aux toubibs, activité préférée du paternel. Comme quoi, l'atavisme ...

Marre des petites phrases de Christian Saout !

Avant toute chose, Christian Saout entretient son personnage médiatique.

Dans le privé, loin des médias, il est plutôt agréable, adaptant son discours à celui qui l'écoute, ne trompant que ceux qui ne le connaissent pas. Dès qu'un micro s'approche, le ton change, le verbe se fait cruel, le maniement de l'expression, pervers. Président du Collectif inter-associatif sur la Santé, regroupant les associations de patients, Président de la Conférence Nationale de la Santé, il devrait, tout en défendant les droits légitimes des patients, manier des propos pondérés eu égard aux médecins. L'exigence légitime n'inclut nullement l'outrance. Cette dernière est même contre productive car elle emporte dans la polémique la valeur du propos.

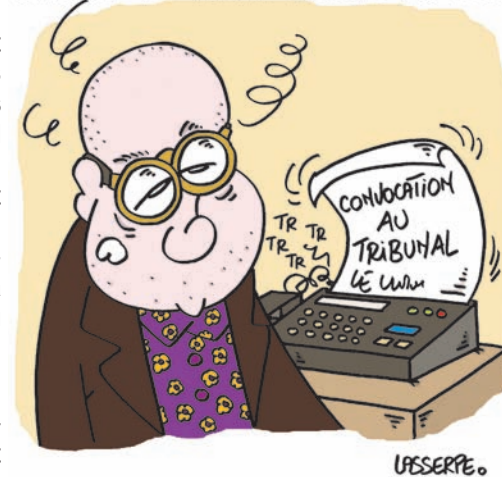
Christian Saout pense-t-il qu'en dénigrant les médecins les malades seront mieux soignés ? Sait-il de quoi il parle quand il pense que la prime à la télétransmission a servi à acheter des cadeaux à la famille ? Non, car ces médecins qui ont eu la

prime télétransmettent. On aimerait connaître ce que pensent les autres associations de patients sur ses excès de langage. Certaines se sont immédiatement désolidarisées.

Christian Saout pense qu'en cassant le thermomètre, il n'aura plus de fièvre. Qu'il se rassure. Au train où vont les choses, il aura dégouté les médecins d'exercer et fera partie de ceux qui porteront cette lourde responsabilité. Il ne vient que s'ajouter à la longue liste des toxiques médecinophobes.

Certes, Monsieur Saout aimerait priver les enfants de Playmobils. Il sait de quoi il parle. Sa servilité, tout au long de la Loi HPST, a fait de lui le Playmobil de la Ministre qui l'a placé à la tête de la Conférence Nationale de la Santé et dans la mission chargée de rénover la médecine libérale. Seule différence avec les Playmobils : lui il parle. Mal et trop.

Télétransmission : SAOUT la main dans le sac



C à 23 €, V à 33 € : l'UNOF maintient la pression et poursuit son compte à rebours jusqu'au 12 avril Plus que 53 jours !!!

L'UNOF-CSMF demande que l'accord de 2007 s'applique immédiatement pour une consultation du Médecin Généraliste à 23 € et une visite à 33 €, afin de mettre fin au blocage de la rémunération au bout de 3 ans. Le règlement conventionnel arbitral, qui doit débiter à compter du 11 avril, doit inclure cette mesure. Dans le cas où cette demande ne serait pas prise en compte, l'UNOF-CSMF demandera aux

médecins d'appliquer à partir du 12 avril 2010 la Consultation du Médecin Généraliste à 23 €, signée par l'Assurance Maladie, provisionnée mais bloquée par la volonté du Gouvernement. Le compte à rebours se poursuit ! Il ne reste plus que 53 jours aux tutelles et à l'arbitre pour se décider !



Trop, c'est trop ! La Caisse pour le C à 21,5 €

Pour financer une gestion des feuilles de soins qui lui coûte un euro et demi et qu'elle rembourse sept centimes d'euro aux médecins, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie va taxer à un demi euro chaque feuille papier émise par les médecins, quel qu'en soit le motif. Trop c'est trop. Les médecins demanderont aux patients qui n'au-

ront pas leur carte vitale de payer 0,5 €, pour leur montrer le choix fait par les Députés et la Caisse.

Pour vous aussi, trop c'est trop ? Contactez l'UNOF-CSMF dès maintenant d'un seul clic!

unof@csmf.org